



## 20<sup>ème</sup> anniversaire de la fermeture de la frontière entre l'Algérie et le Maroc :

### Des coûts significatifs pour le Maghreb

Résoudre le conflit du Sahara Occidental pour favoriser le développement du Maghreb

*Sous embargo jusqu'au 27 août 2014*

« La persistance de ce conflit [du Sahara occidental] est une entrave à une intégration des pays du Maghreb, qui est aujourd'hui plus que jamais nécessaire pour faire face aux défis communs de l'instabilité et de l'insécurité dans la région. [...] [L'Algérie et le Maroc] doivent redoubler d'efforts pour entretenir de meilleures relations et ouvrir les frontières dans l'intérêt de la région et de la communauté internationale dans son ensemble »<sup>1</sup>

Ban Ki-Moon, septembre 2013.

« Alors je connais aussi le blocage. Il y a la question du Sahara Occidental qui attend son règlement depuis plus de 30 ans. L'impasse actuelle est préjudiciable à tous, je dis bien à tous. Aux familles séparées, aux réfugiés des camps, aux tensions entre les pays du Maghreb. Et s'il y avait un argument de plus qu'il conviendrait d'ajouter, c'est que la crise au Sahel rend encore plus urgente la nécessité de mettre fin à cette situation »<sup>2</sup>.

François Hollande, 4 avril 2013, Intervention du président de la république française devant le Parlement Marocain.

### Introduction

Le 27 août 2014 marquera le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la fermeture de la frontière terrestre entre le Maroc et l'Algérie. Cette fermeture symbolise notamment la non-intégration du Maghreb, une absence qui freine considérablement le développement humain et économique de la région.

Présent depuis 40 ans dans les camps de réfugiés Sahraouis dans le Sud-Ouest de l'Algérie, depuis 20 ans au Maroc et depuis 2012 en Tunisie avec des programmes humanitaires, de droit des femmes, de justice économique et de soutien aux sociétés civiles, Oxfam a pu constater que le conflit et les rivalités latentes sur le Sahara occidental demeurent l'un des principaux obstacles de la résolution des différends entre le Maroc et l'Algérie, empêchant par là même la réalisation du potentiel économique du Maghreb.

Compte tenu du statut de « partenaire privilégié » qu'elle détient dans la région, la France, championne dans ses discours de la protection des droits fondamentaux et le respect du droit international, se doit d'offrir son soutien aux pays du Maghreb en vue de l'instauration d'un climat favorable à la négociation et à l'apaisement des tensions, permettant une intégration effective de la région, favorable à l'ensemble des populations du Maghreb.

## La France, un partenaire privilégié du Maghreb

- Premier partenaire commercial de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.<sup>3</sup>
- Premier investisseur dans la région du Maghreb en matière d'investissements directs étrangers (IDE).<sup>4</sup>
- Les pays du Maghreb sont parmi les principaux bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) bilatérale française.<sup>5</sup>
- Première destination des étudiants maghrébins.<sup>6</sup>

## Aperçu des défis

Le Maghreb inclut le Maroc, l'Algérie, la Lybie, la Tunisie, la Mauritanie et le territoire du Sahara occidental, et recèle un immense potentiel en matière d'intégration politique, de coopération économique et de développement humain. Couvrant une superficie cumulée de 6 045 milliers de km<sup>2</sup>, soit onze fois plus que la France métropolitaine, il comptait en 2013 plus de 93 millions d'habitants<sup>7</sup>, réalisait un Produit Intérieur Brut cumulé de plus de 441 milliards d'USD<sup>8</sup> et disposait de réserves en devises équivalentes à plus de 348 milliards d'USD<sup>9</sup>.



Après avoir fait le constat de la faiblesse des échanges intermaghrébins, spécialistes et analystes<sup>10</sup> s'accordent sur l'idée que le fort potentiel de développement de ces échanges est sous-exploité.

## Le coût considérable d'une non-intégration du Maghreb, estimé entre 2 et 3% du PIB des économies de la région<sup>11</sup>

Faiblesse des échanges inter-régionaux : A titre d'exemple, alors qu'en 2012 les exportations à l'intérieur de la zone UE (62%), de l'ALENA (49%) de l'ANASE (26%) et du MERCOSUR (15%) représentaient une part importante du total des exportations de marchandises de ces régions, les exportations entre les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA qui regroupe le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie) ne représentaient que 3,3% du total des exportations de la zone<sup>12</sup>. Ce manque d'intégration est aggravé par une faible coopération avec le reste du continent africain : seul 5,2% des exportations de l'UMA avaient en 2012 pour destination un pays du continent africain.<sup>13</sup>

Potentiel commercial non-exploité : Selon un rapport de la Commission Economique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) de 2013 analysant ces mêmes niveaux d'exportations, l'UMA ne réalise que 56% de son potentiel de commerce interne<sup>14</sup>. L'utilisation de ce potentiel, dont le coût était encore estimé en 2014 à entre 2% et 3% de PIB supplémentaire par an pour chaque pays<sup>15</sup>, pourrait avoir des répercussions positives significatives sur le développement de la région.

10 milliards de dollars par an de manque à gagner pour la région : L'existence effective d'une union maghrébine aurait fait gagner aux cinq pays une valeur ajoutée annuelle de l'ordre de 10 milliards de dollars par an<sup>16</sup>. Certains analystes pointent également du doigt une fuite de capitaux de la région équivalente à 8 milliards de dollars chaque année, qui s'expliquerait, en partie selon eux par la non-intégration de la région qui la rendrait moins attractive pour les investissements.<sup>17</sup>

## Une course à l'armement, entre antagonisme et gouffre financier

Par ailleurs, le Maroc et l'Algérie connaissent une augmentation constante de leurs dépenses de défense depuis 2007<sup>18</sup>. De 2007 à 2013, la part des dépenses militaires dans le PIB a augmenté de 19% au Maroc (en passant de 3,2% en 2007 à 3,8% en 2013) et de plus de 65% en Algérie (de 2,9% en 2007 à 4,8% en 2013). Ces chiffres représentent autant de ressources qui ne sont pas alloués à d'autres budgets indispensables aux populations, tels que celui de la santé par exemple.

Le rapport 2013 du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP) constate une progression « sans précédent » des dépenses militaires en Afrique du Nord, avec l'Algérie et le Maroc signalés comme les « deux Etats les plus dépensiers de la région ». <sup>19</sup>. En 2012, puis en 2013, ces deux pays figurent dans le top 20 des pays qui ont le plus dépensé (ratio dépenses/PIB) pour leur armement au monde<sup>20</sup>.

La situation de rivalité entre les deux pays et la course à l'armement qui en résulte sont parmi les principales causes, avec la recrudescence des menaces sécuritaires liées au contexte régional, la persistance du conflit du Sahara Occidental et le renouvellement d'armements devenus trop vieux, évoquées par les analystes pour expliquer cette croissance exponentielle de leurs dépenses de défense. <sup>21</sup>

## Des défis sociaux

Les pertes aux niveaux économique et commercial et l'utilisation des budgets sont d'autant plus inquiétantes lorsqu'on les compare avec les défis sociaux. Malgré une réduction de la pauvreté absolue au cours de la dernière décennie et l'optimisme des chiffres officiels, la pauvreté au Maghreb demeure très importante. Le taux de chômage dans les pays de la région demeure également élevé : au dernier trimestre 2013, il s'élevait à 15,3% en Tunisie, 9,5% au Maroc et 9,8% en Algérie. Les plus touchés sont les jeunes de 15 à 24 ans, dont le taux de chômage en 2013 est de 19,6% au Maroc et 24,8% en Algérie, et les femmes avec un taux de chômage de 21,9% en Tunisie, de 10% au Maroc et de 16,3% en Algérie.

Les deux pays sont classés respectivement 130e et 93e (sur 187) selon l'indice de santé du PNUD<sup>22</sup>. Plus frappantes encore sont les inégalités d'accès à un personnel soignant qualifié à la naissance. Au Maroc, de 2008 à 2012<sup>23</sup>, seuls 29,5% des plus pauvres ont eu accès à un personnel soignant qualifié à la naissance contre 95,4% chez les 20% les plus riches. Ces disparités sont aussi visibles entre les populations urbaines et rurales. Parmi les facteurs soulevés pour expliquer les manques de prise en charge, les problèmes du coût des soins et de l'accessibilité se posent en Algérie<sup>24</sup> comme au Maroc<sup>25</sup>.

De faibles migrations et mobilité étudiante intra-Maghreb Dans le même temps, le Maghreb dans son ensemble demeure un foyer d'émigration. Les destinations principales des maghrébins restent l'Europe et les pays du Moyen-Orient, la migration intra-maghrébine étant pour l'instant très marginale. Sur une population migrante estimée à environ 6,5 millions de personnes dans la région, moins de 350 000 migrants résident dans les pays du Maghreb, soit un taux moyen de 5,4%<sup>26</sup>.

Une tendance similaire se confirme également au niveau des échanges universitaires entre les pays de la région. Alors que ces mêmes échanges entre la région et le reste du monde sont à la hausse, la mobilité étudiante intra-Maghreb demeure très faible, voire quasi inexistante. Sur les cinq pays de l'UMA<sup>27</sup>, on dénombre en 2014 un total de 97 993 personnes étudiant à l'étranger. Sur ce total, 63 430 étudient en France – soit 65% du total – alors que 1 741 étudient dans un des pays de la région, ce qui représente seulement 1,78%<sup>28</sup>.

## Recommandations pour permettre au potentiel du Maghreb de se matérialiser :

Les raisons à la base de la non-intégration maghrébine sont multiples et complexes. Parmi celles-ci figure le conflit du Sahara occidental qui demeure gelé de facto. Le coût économique et l'impact sur le développement de la non-intégration pour la population du Maghreb est élevé.

### 1. Œuvrer en faveur de l'intégration du Maghreb

- La France, en tant que partenaire privilégié du Maghreb, devrait déterminer, en concertation avec les pays de la région et en particulier l'Algérie et le Maroc, le rôle positif qu'elle pourrait jouer pour aider à l'apaisement des tensions en vue de la réouverture de la frontière entre les deux pays.
- La France devrait accorder davantage d'importance à la question de l'intégration maghrébine dans son dialogue et ses relations stratégiques avec les pays du Maghreb. Dans cette logique, la France devrait lancer une étude sur son rôle potentiel de soutien à une intégration du Maghreb qui soit favorable à l'ensemble des populations de la région, en particulier les plus vulnérables, et qui prenne en compte la voix de ces derniers.

### 2. S'engager pour la résolution du conflit du Sahara Occidental

- La France devrait s'engager activement auprès de toutes les parties prenantes au conflit en faveur d'une solution politique juste et durable, mutuellement acceptable et respectant le droit à l'autodétermination de la population sahraouie conformément au droit international. Une solution qui aide à mettre fin aux souffrances des populations touchées directement par le conflit.
- La France devrait envoyer des missions parlementaires sur le terrain pour constater l'impact humanitaire et social du conflit sur les populations affectées, et pour formuler des recommandations définissant le rôle que la France devrait jouer afin d'améliorer les conditions de vie de ces populations.

---

<sup>1</sup><http://www.corcas.com/Western-Sahara/Ban-Ki-moon-stresses-urgency-of-settlement-in-Sahara,-calls-for-opening-borders-between-Morocco-and-Algeria-1055-2171-17271.aspx>

<sup>2</sup> <http://www.elysee.fr/declarations/article/intervention-du-president-de-la-republique-devant-le-parlement-marocain/>

<sup>3</sup> Discours du Ministre des Affaires Etrangères, M. Laurent Fabius, 19 mars 2014 : <http://www.ambassadefrance-tn.org/La-diplomatie-economique-de-la>

Algérie : La France est 1<sup>er</sup> fournisseur (6 005 M USD, soit 12,83% des importations) et 4<sup>ème</sup> client (6 601 M USD, soit 8,92% des exportations). 12 milliards d'euros d'échanges entre les deux pays (Chiffres 2012). Maroc : La France est le 1<sup>er</sup> fournisseur (2,36 Mds EUR, soit 13,7% de part de marché à l'export), et 1<sup>er</sup> client du (1,87Mds, soit 22,3% des exportations marocaines). (Chiffres Juin 2013) Tunisie : La France est le 1<sup>er</sup> fournisseur (16,5% des importations tunisiennes) et le 1<sup>er</sup> client (27% des importations tunisiennes). (Chiffres 2013). Par ailleurs, la France demeurerait en 2012 le premier fournisseur de la Mauritanie (230,5 M EUR) et le second partenaire commercial de la Libye en 2011 (2<sup>ème</sup> client avec 15,5% et 7<sup>ème</sup> fournisseur avec 5%) en 2012. Au vu des récentes évolutions sécuritaires dans ce pays, ces données sont à relativiser. [http://www.senat.fr/rap/r13-108/r13-108\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r13-108/r13-108_mono.html); <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/392518>

<sup>4</sup> En 2012, la France détenait 15,943 Md EUR en stock d'IDE dans les pays d'Afrique du Nord :

Algérie : En 2012, la France était le 1<sup>er</sup> investisseur en Algérie, hors hydrocarbures. Sur cette même année, la France détenait 1938 M EUR en stock d'IDE, et 1,7 Md USD en flux d'IDE. Tunisie : En 2012, la France détenait 731 M EUR en stock d'IDE (1<sup>er</sup>), et 196 M EUR en flux d'IDE (2<sup>ème</sup>). Maroc : Fin 2012, la France détenait 8,5 Md EUR en stock d'IDE (1<sup>er</sup>, 34,2% des IDE reçus par le Maroc) alors qu'au premier semestre 2013, le flux d'IDE français vers le Maroc atteignait 874 M EUR, soit 43% des IDE totaux reçus par le pays sur la période. Dans le même temps, la France demeurerait en 2013 le premier investisseur en Mauritanie, avec notamment 54 M EUR de stock d'idée sur cette même année. [http://www.senat.fr/rap/r13-108/r13-108\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r13-108/r13-108_mono.html);

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/File/392552> ; <http://www.ambafrance-dz.org/IMG/pdf/392403-2.pdf> ;  
[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/MAURITANIE - Les investissements directs etrangers cle079187.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/MAURITANIE_-_Les_investissements_directs_etrangers_cle079187.pdf)

<sup>5</sup> SENAT et Décision n° 2 du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 31 juillet 2013 :

En 2011, ont été versés au Maroc 491 M de \$ (2<sup>ème</sup>, aujourd'hui 1<sup>er</sup> : au 30 septembre 2013, les engagements cumulés de l'AFD s'élevaient à 2,4 milliards d'euros.), 287 M \$ (8<sup>ème</sup>) pour la Tunisie, 138 M \$, (16<sup>ème</sup>) pour l'Algérie. 10,05% du total des versements bilatéraux juste pour ces trois pays en 2011. De plus, la France est le premier bailleur bilatéral de la Mauritanie. En 2012, 85 M € ont été décaissés en sa faveur. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/maroc/la-france-et-le-maroc/> ;  
[http://www.senat.fr/rap/r13-108/r13-108\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r13-108/r13-108_mono.html)

<sup>6</sup> Les 32.000 étudiants marocains constituent le premier contingent d'étudiants étrangers en France.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/maroc/la-france-et-le-maroc/>  
<http://www.uis.unesco.org/education/pages/international-student-flow-vizFR.aspx?SPSLanguage=FR>

<sup>7</sup> <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>

<sup>8</sup> <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.CD>

<sup>9</sup> sans la Mauritanie pour qui les chiffres de 2013 ne sont pas disponibles.

<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/FI.RES.TOTL.CD>

<sup>10</sup> 3eme Forum des entrepreneurs Maghrébins ; Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN), *Intégration régionale et développement du commerce intra-régional en Afrique du Nord : quel potentiel de commerce ?*, 2013; Emanuele Santi, Saoussen Ben Romdhane et William Shaw, Banque africaine de développement, « *Libérer le potentiel de l'Afrique du nord grâce à l'intégration régionale, défis et opportunités* », 2012.

<sup>11</sup> Les sources suivantes reprennent toutes les estimations entre 1 à 3% du PIB (les plus récentes se situent entre 2 et 3% du PIB) : Direction des Etudes et Prévisions Financières, Ministère de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc, *L'enjeu de l'intégration maghrébine : le cout du non-Maghreb*, 2008 ; Emanuele Santi, Saoussen Ben Romdhane, William Shaw, Banque Africaine de Développement : *Libérer le potentiel de l'Afrique du nord grâce à l'intégration régionale*, 2012 ; Maghreb Economic Forum, CEA-AN, *Table ronde Intégration Financière et Développement des Coopérations Fonctionnelles en Afrique du Nord, Rapport de synthèse*, octobre 2013 ; Estimation reprise par de nombreuses personnalités notamment au Forums des Entrepreneurs Maghrébins en février 2014, par Mme Christine Lagarde directrice générale du FMI)

<sup>12</sup> Cf données statistiques du site de l'UNCTAD stat disponibles sur <http://unctadstat.unctad.org>

<sup>13</sup> Banque africaine de développement, Annuaire statistique pour l'Afrique, 2014, p87:

[http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African\\_Statistical\\_Yearbook\\_2014.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African_Statistical_Yearbook_2014.pdf)

<sup>14</sup> Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN), *Intégration régionale et développement du commerce intra-régional en Afrique du Nord : quel potentiel de commerce ?*, 2013,  
[http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/integration\\_regionale\\_en\\_an\\_fr.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/integration_regionale_en_an_fr.pdf)

<sup>15</sup>: « Nous n'avons pas su construire notre espace économique et social commun, cela nous coûte 2 à 3 points de PIB par an », Discours de Madame Miriem Bensalah Chaqroun, Présidente de la CGEM (Confédération générale des entreprises du Maroc) , Forum des Entrepreneurs Maghrébins, 17 février 2014, <http://www.forum-ume.com/fr/presse/discours-de-mme-miriam-bensalah-chaqroun-forum-ume/> <http://www.afriqueexpansion.com/integration-maghrebine/14381-integration-maghrebine--temps-de-passer-a-laction.html>

<sup>16</sup> Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN), « *La mobilité des travailleurs dans l'espace maghrébin* », 2011, <http://213.154.74.164/invenio/record/18947/files/mobilite-des-travailleurs-maghrebine2011.pdf>

<sup>17</sup> Abdejelil Bedoui, universitaire en économie du développement, fondateur du Parti du Travail syndicaliste, <http://www.leconomiste.com/article/899537-le-co-t-du-non-maghreb25-points-du-pib-pour-chacun-des-pays> ; Monsieur Youssef Amrani, ministre délégué aux Affaires Etrangères et à la Coopération du Royaume du Maroc, lors de la première édition de la Global Growth Conference, <http://www.youssef-amrani.ma/intervention-de-monsieur-amrani-lors-de-la-premiere-edition-de-la-global-growth-conference-ggc-organisee-par-linstitut-amadeus-a-rabat-sous-le-theme-quel-modele-de-croissance-durab/>

<sup>18</sup> SIPRI Military Expenditure Database: [www.sipri.org/research/armaments/milex/milex\\_database](http://www.sipri.org/research/armaments/milex/milex_database)

<sup>19</sup> Sabrina Lesparre et Luc Mampaey, Grip, *Dépenses militaires, production et transferts d'armes*, Rapports du Grip, Compendium 2013, [http://www.grip.org/sites/grip.org/files/RAPPORTS/2013/Rapport\\_2013-4.pdf](http://www.grip.org/sites/grip.org/files/RAPPORTS/2013/Rapport_2013-4.pdf)

<sup>20</sup> SIPRI Military Expenditure Database: [www.sipri.org/research/armaments/milex/milex\\_database](http://www.sipri.org/research/armaments/milex/milex_database)

<sup>21</sup> BOULANGER MARTEL Simon Pierre, *Transferts d'armes vers l'Afrique du Nord : Entre intérêts économiques et impératifs sécuritaires*, Note d'Analyse du GRIP, 26 mars 2014, Bruxelles ; H.CORDESMAN Anthony and NERGUIZIAN Aram, *The NorthAfricanMilitary Balance. Force Developments & Regional Challenges*, Center for Strategic & International Studies, December 7 2010 ; MIGDALOVITZ Carol, *Maghreb Facing New Global Challenges. US-Moroccan Relations: How Special?* ; Note de l'Ifri, October 2011 ; HOLTOM Paul, BROMLEY Mark, D. WIEZEMAN Pieter, T. WEZEMAN Siemon, SIPRI Yearbook 2010, *SIPRI Yearbook 2010: Armaments, Disarmament and International Security*, Chapter 7, SIPRI, 2010.

<sup>22</sup> <https://data.undp.org/dataset/Table-2-Human-Development-Index-trends/efc4-gjvq>

---

<sup>23</sup>[http://www.unicef.org/french/infobycountry/morocco\\_statistics.html](http://www.unicef.org/french/infobycountry/morocco_statistics.html)

<sup>24</sup> Yves Coppieters et al. ; « Analyse des Facteurs de la mortalité maternelle dans le sud algérien »; *Santé Publique*, 2011/5 vol 23, p413 à 426 ; [file:///H:/Downloads/SPUB\\_115\\_0413.pdf](file:///H:/Downloads/SPUB_115_0413.pdf)

<sup>25</sup> Ministère de la Santé du Royaume du Maroc ; *Plan d'Action 2012-2016 pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, Fin du compte à rebours 2015* ; [http://www.unicef.org/morocco/french/PA-MMN\\_Fr.pdf](http://www.unicef.org/morocco/french/PA-MMN_Fr.pdf)

<sup>26</sup> Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN), « *La mobilité des travailleurs dans l'espace maghrébin* », 2011, <http://213.154.74.164/invenio/record/18947/files/mobilite-des-travailleurs-maghrebin2011.pdf>

<sup>27</sup> Les chiffres pour le territoire Sahara Occidental ne sont pas disponibles sur la base de donnée de l'UNESCO, nous avons donc comparés uniquement les cinq pays de l'UMA.

<sup>28</sup> Institut de Statistiques de l'UNESCO, Mai 2014 : <http://www.uis.unesco.org/education/pages/international-student-flow-vizFR.aspx?SPSLanguage=FR>